

Mise en place de l'équipe de pilotage du Programme du petit commerce transfrontière régional



Délégués à la réunion inaugurale du Comité directeur des projets de facilitation du commerce

Les petits commerçants transfrontières figurent parmi les principaux bénéficiaires des nouveaux projets en cours d'exécution depuis une année dans la région tripartite COMESA-EAC-SADC.

Ces projets sont l'Initiative régionale en faveur du petit commerce transfrontière (IPCTF) d'un montant de 15 millions d'euros et le Projet de facilitation du commerce d'un montant de 53 millions d'euros. Ils sont financés par le 11e Fonds de développement de l'Union européenne (FED 11) et visent à accroître les flux du petit commerce transfrontière.

Le Comité directeur des projets (CDP) a été mis en place et a tenu sa première réunion à Lusaka, en Zambie, de lundi à mercredi de la semaine dernière. Le CDP a examiné l'état d'avancement de la mise

en œuvre des projets et en a défini son mandat.

Le CDP fournira les orientations générales en matière de politique et de stratégie et sera chargé de coordonner en particulier la mise en œuvre entre les différents acteurs qui ont été délégués et co-délégués pour gérer divers aspects de l'ensemble du programme.

Quinze États membres étaient représentés à la réunion : Burundi, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Eswatini, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, Rwanda, Soudan, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

L'initiative PCTF est destinée à relever les défis auxquels sont confrontés les petits commerçants notamment les coûts de transaction élevés qui sont causés par

les retards à la frontière, des taxes et des coûts de transport élevés; la corruption et le harcèlement entre autres. Dans la région COMESA, le petit commerce transfrontière représente 30 à 40% du commerce total.

«Ces défis sont à la base de l'Initiative en faveur du petit commerce transfrontière du COMESA que le programme se charge de gérer pour ainsi faciliter et formaliser ces échanges», a déclaré M. Kipyego Cheluget, Secrétaire général adjoint chargé des programmes du COMESA, dans son allocution aux délégués.

Lors de la réunion, il a été observé que les représentants des commerçants transfrontières ne sont pas pleinement équipés pour défendre les intérêts de leurs membres. En outre, il n'existe pas de données suffisantes (ventilées par

sexe) pour bien comprendre le petit commerce informel et il n'existe pas d'infrastructures frontalières adéquates pour ce type de commerce.

Le Programme de facilitation du commerce vise à accroître les échanges intrarégionaux de biens, de personnes et de services par la réduction des coûts et des retards d'importations et d'exportations aux postes-frontières retenus. Ce problème sera résolu par la réduction des obstacles non tarifaires (ONT), la mise en œuvre de la Zone de libre-échange numérique (ZLEN), l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE-OMC), l'amélioration de la Gestion coordonnée des frontières (GCF), la libéralisation du commerce des services et la libre circulation des personnes.

La mise en œuvre des deux projets va contribuer à augmenter les recettes publiques aux frontières, à accroître la sécurité et à améliorer les revenus des commerçants.



M. Kipyego Cheluget, Secrétaire général adjoint - Programmes

Des activités spécifiques ont été co-déléguées à des Agences des Nations unies en raison de leurs expertise et compétences dans leurs domaines respectifs. Il s'agit des organisations suivantes: le Centre du commerce international (CCI), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Certaines activités du programme concerneront l'ensemble de la région COMESA/tripartite tandis que d'autres se concentreront sur les frontières ciblées à savoir: Chirundu (Zambie/Zimbabwe); Mchinji/Mwami (Malawi/Zambie); Moyale (Éthiopie/Kenya); Kasumbalesa (RD Congo/Zambie); et Tunduma/Nakonde (Tanzanie/Zambie).

Le CDP est composé d'experts du Secrétariat du COMESA qui constitueront les principaux moteurs du projet et comprendra des représentants de l'Union européenne, de l'OIM et des cinq États membres ciblés.

Le Chef de la Coopération à la Délégation de l'Union européenne en Zambie et auprès du COMESA, M. Gianluca Azzoni, a souligné la nécessité d'une coordination efficace de la mise en œuvre du programme entre le COMESA, les États membres et les Agences multilatérales participantes.

Renforcement de la capacité de l'Union des Comores à lutter contre le blanchiment d'argent



Participants à l'atelier national d'évaluation des risques de terrorisme et de blanchiment d'argent dans l'Union des Comores.

À mesure qu'augmentent les cas de blanchiment de capitaux et de crimes connexes qui menacent la paix et la sécurité mondiales, les pays de la région prennent actuellement des mesures pour renforcer leur capacité de lutte contre ce fléau. L'Union des Comores est l'un des États qui ont pris cette menace au sérieux et collabore avec les parties prenantes pour renforcer sa capacité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La semaine dernière, dans la capitale comorienne, Moroni, plus de 100 cadres

provenant des secteurs vulnérables de l'économie notamment les banques, les bureaux de change, les assurances et l'immobilier, ont été formés à l'utilisation de l'outil de la Banque mondiale d'évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (BA/FT).

La formation a eu lieu du 2 au 4 octobre 2019. Elle a été organisée par le Programme du COMESA pour la Sécurité maritime (MASE) qui est financé par l'Union européenne et dispensée par des experts de la Banque mondiale.

Selon les experts, l'évaluation des risques des pays et l'application d'approches fondées sur les risques sont indispensables à la lutte mondiale contre le fléau, d'où l'importance de procéder à une évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

« Cela aide à hiérarchiser l'allocation des ressources, la formulation de politiques relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme », ont déclaré les experts.

Le Ministre comorien des Finances et du Budget, M. Said Ali Chayhane, qui était l'invité d'honneur, a déclaré que son gouvernement est déterminé à lutter contre les crimes financiers qu'il a qualifiés de faits potentiellement préjudiciables au développement économique.

« Notre pays sera désormais considéré positivement sur le marché mondial après cette formation, compte tenu de notre emplacement stratégique sur la carte, qui peut être utilisé comme une voie pour commettre des crimes transnationaux », a-t-il déclaré.



Il a ajouté que l'identification des risques constituait un aspect important du développement et de la transparence. Comme l'Union des Comores est également membre d'autres groupements régionaux, a-t-il poursuivi, il est impératif que le pays soit impliqué à tous les niveaux pour que son développement ne soit pas entravé.

Le Ministre Chayhane a remercié le COMESA pour son soutien constant à l'Union des Comores afin de renforcer la capacité du pays en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Dans

le passé, le Programme MASE du COMESA a aidé à former les analystes de la Cellule de renseignement financier (CRF) de l'Union des Comores en matière d'analyse tactique et stratégique ainsi que les services répressifs en enquêtes financières et recouvrement des avoirs.

Le pays a également reçu un soutien pour rejoindre un groupe d'action intergouvernemental régional contre le blanchiment de capitaux et pour détacher des fonctionnaires des Cellules de renseignement financier auprès d'autres pays à des fins d'analyse comparative.

Au moins six ministres ont assisté à la cérémonie d'ouverture de l'atelier : les ministres ayant en charge la justice, l'intérieur, la santé, l'éducation, les télécommunications et les travaux publics. Parmi les autres invités figuraient des représentants de la Banque mondiale, du Groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest, de la communauté diplomatique de l'Union des Comores, de la Banque centrale des Comores, de diverses parties prenantes dans la lutte contre le blanchiment d'argent et du COMESA.

Renforcement de la capacité de l'Union des Comores à lutter contre le blanchiment d'argent



Le COMESA a entériné la Stratégie africaine de santé animale (AHSA) qui a été formulée par le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA). La stratégie vise à améliorer l'efficacité et l'efficience du secteur de l'élevage et à promouvoir les investissements, la coordination des efforts, les partenariats et les approches multisectorielles/multidisciplinaires destinées à résoudre les problèmes de santé animale sur le continent.

Cette approbation s'est faite le mois dernier au Kenya lors de l'atelier IBAR tenu à l'intention des membres de la Plateforme continentale africaine pour la santé animale (CAHP-Africa) à laquelle adhère le COMESA.

L'atelier avait pour thème «Une voix pour stimuler une croissance équitable du secteur de l'élevage» et visait à renforcer l'harmonisation et la coordination de la mise en œuvre sur le continent des politiques, des cadres juridiques et des dispositifs d'investissement relatifs à l'élevage.

En plus de la stratégie, les participants ont également approuvé le Cadre de suivi et d'évaluation ainsi que le Plan de mise en œuvre. Ces documents vont maintenant être soumis au Comité scientifique et technique de la Commission de l'Union africaine (CUA) pour examen avant leur approbation par le Comité exécutif lors du prochain Sommet de l'UA.

Le forum a rassemblé plus de 30 parties prenantes multiples provenant d'États membres/partenaires d'organisations régionales, notamment le COMESA, la Communauté est-africaine (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'Agro-économiste Joel Okwir a représenté le COMESA à l'atelier. Dans son rapport, Okwir a déclaré que la rédaction de la publication biennale de l'État de la santé animale en Afrique (SAHA) avait été lancée.

« La publication biennale fournira des informations générales et des analyses approfondies de thèmes sélectionnés

dans le domaine de la santé animale en Afrique afin de soutenir la prise de décisions concernant les actions prioritaires », a déclaré M. Okwir.

M. Ahmed Elsayalhy, Directeur de l'IBAR-UA, a indiqué que la Stratégie africaine de santé animale articule le volet santé animale de la Stratégie de

développement de l'élevage en Afrique (LiDeSA) en fournissant une vision partagée des interventions en matière de santé animale sur le continent.

« LAHSA vise à améliorer l'efficacité et à promouvoir les investissements, la coordination des efforts et les partenariats nécessaires en Afrique », a-t-

il déclaré aux délégués. Il a ajouté que la Plateforme continentale africaine pour la santé animale a été créée pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie pour la santé animale.

Le Projet ESREM soutient la création d'un régulateur de l'énergie en Afrique australe



Le projet piloté par le COMESA et intitulé Renforcement d'un marché régional de l'énergie durable dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien (ESREM/AO-AA-OI) soutient la création d'une autorité de régulation de l'énergie en Afrique australe.

Cet objectif sera atteint par la transformation de l'actuelle Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique australe (RERA) en une autorité chargée de gérer les questions de régulation de l'énergie transfrontière. La nouvelle autorité s'appellera SARERA (Autorité régionale de régulation de l'énergie de la Communauté de développement de l'Afrique australe). La transformation devrait être terminée à l'horizon 2021.

La semaine dernière à Johannesburg, les 3 et 4 octobre 2019, l'ESREM a réuni les membres de la RERA pour un atelier régional de deux jours chargé de valider une étude réalisée en vue de développer un cadre et une feuille de route pour la transformation. Dans sa forme actuelle

comme association, la RERA n'a pas mandat de réguler le marché régional de l'énergie dans la SADC.

Le COMESA, par l'intermédiaire de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA), met en œuvre le projet ESREM financé par l'Union européenne et doté de sept millions d'euros. Il vise notamment à renforcer les capacités de régulation des Autorités nationales de régulation, des Associations régionales de l'énergie et des groupements énergétiques à savoir : RERA, ARÉFOA, EAPP et SAPP (Groupements énergétiques de l'Afrique orientale et australe).

Dans la transformation de la RERA, le rôle d'ESREM-ARÉFOA est de guider le processus.

Lors de l'atelier, différents orateurs ont salué la transformation de la RERA suite à l'étude réalisée en vue de l'élaboration du Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP).

Le Directeur général du Ministère de l'Énergie de l'Afrique du sud, M. Thabane Zulu, a fait observer que la région de la SADC avait défini le développement des infrastructures comme une priorité dans l'élaboration du RIDMP qui offre aux États membres l'occasion de parvenir à un consensus sur les projets prioritaires.

Selon l'étude, la région est confrontée au défi de l'insuffisance d'énergie pour répondre à la croissance de la production industrielle et de l'accès à l'électricité. En dépit des réalisations actuelles en matière d'interconnexion dans le cadre du Groupement énergétique de l'Afrique australe (SAPP), l'étude a également révélé que la région fait toujours face à plusieurs problèmes en ce qui concerne la fourniture, l'accès et le prix de l'énergie.

« La mise en œuvre du RIDMP est essentielle pour libérer tout le potentiel de notre région dotée de ressources énergétiques abondantes et variées telles que l'hydroélectricité, le charbon, le gaz et le solaire grâce à l'intégration régionale », a-t-il déclaré.



M. Christopher Forlee, Directeur général de l'Autorité nationale de régulation de l'énergie de l'Afrique du sud (NERSA), a déclaré que la transformation de la RERA contribuera à accroître le commerce transfrontière de l'énergie ainsi qu'à promouvoir l'investissement et la compétitivité du commerce régional de l'électricité.

Dans son intervention, la Vice-présidente de la RERA et Directrice générale de l'Office zambien de régulation de l'énergie (ERB), Mme Langiwe Lungu, a exprimé sa gratitude à l'Union européenne (UE) pour son soutien à la mise en œuvre du projet de renforcement de la RERA en général et pour l'organisation de cet atelier de validation en particulier.

M. Moses Ntlamelle, Chargé de programme principal à la SADC, a déclaré que les développements qui s'opèrent dans le secteur de l'énergie sont essentiels car ils peuvent contribuer à l'intégration régionale, à l'industrialisation et à la réduction de la pauvreté dans la région.

« La mise en œuvre du RIDMP est essentielle pour libérer tout le potentiel de notre région dotée de ressources énergétiques abondantes et variées telles que l'hydro... »

-Mr. Thabane Zulu

Parmi les participants à l'atelier figuraient des représentants des Autorités de régulation de l'énergie et des services d'électricité : Autorité de régulation de l'énergie et des services de l'eau de l'Angola, Autorité de régulation de l'énergie du Botswana, Autorité nationale de régulation de l'énergie de l'Afrique du sud (NERSA), Autorité de régulation de l'énergie et des services de l'eau de la Tanzanie, le Secrétariat de la SADC, Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE), Centre de coordination du groupement énergétique d'Afrique australe, Autorité de régulation de l'énergie du Malawi et COMESA.

Première présence du COMESA à la Foire commerciale internationale de l'Ouganda



Stand du COMESA à la Foire commerciale internationale de l'Ouganda

Pour la toute première fois, le Secrétariat du COMESA participe à la Foire commerciale internationale de l'Ouganda (UGITF), la 27e édition étant actuellement en cours au parc d'exposition de Lugogo à Kampala. Cela fait partie de la stratégie de communication du COMESA pour engager directement des contacts avec les parties prenantes et partager des informations et des connaissances sur les programmes d'intégration régionale.

L'événement annuel de 10 jours a ouvert ses portes au public mercredi de la

semaine dernière. Le stand d'information du COMESA a principalement attiré des opérateurs économiques, des universitaires/chercheurs, des étudiants et des professeurs venus des établissements d'enseignement de base et supérieur de tout l'Ouganda. Selon l'Association ougandaise des industriels (UMA), plus de 300 000 visiteurs sont attendus cette année, faisant de cette foire l'événement commercial de premier plan dans le pays.

La présence du COMESA est donc une occasion de sensibiliser le public aux

programmes d'intégration régionale, de démontrer leur impact et d'encourager les différentes parties prenantes à tirer parti des opportunités commerciales qu'il offre. Diverses publications sur l'intégration régionale sont disponibles au stand.

Lancée il y a 27 ans, la Foire commerciale attire des centaines d'exposants locaux et internationaux qui étalent leurs produits et services.

Le président Yoweri Museveni devrait ouvrir officiellement la foire le lundi 7 octobre 2019.



Le Projet Pôle manioc transforme des vies au Kenya



Mme Ruth Negash

La demande de manioc sur le marché international est en constante augmentation. De ce fait, le besoin de marchés efficaces et d'une chaîne de valeur du manioc mieux coordonnée parmi les producteurs et les transformateurs de manioc est devenu encore plus important.

L'on estime que le marché potentiel actuel de l'amidon est de 66 millions de tonnes, ce qui offre aux pays producteurs de manioc de la région COMESA de riches opportunités à exploiter.

Cette situation a incité la Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs du COMESA, également

connue sous le nom de FEMCOM, à mettre en œuvre sous forme pilote des projets de pôles manioc dans des États membres sélectionnés.

Le programme pilote est en cours de mise en œuvre dans 10 pays producteurs de manioc du COMESA : Burundi, Éthiopie, Kenya, Malawi, Madagascar, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Zambie et Zimbabwe. L'objectif est d'améliorer la compétitivité des MPME du manioc en renforçant leurs capacités d'intégration dans le commerce intrarégional.

L'une des réussites est l'initiative du Pôle manioc de Tangakona Commercial Village dans la commune de Busia au Kenya. Le pôle a reçu un financement du COMESA par le biais du Programme d'appui à l'intégration régionale (PAIR) en 2015. Depuis lors, il a réussi à développer son activité et fournit désormais des produits à base de manioc à valeur ajoutée dans tout le pays.

La semaine dernière, la FEMCOM/COMESA et l'équipe de Farm Concern ont effectué une visite de suivi et de documentation au Pôle manioc à Busia. L'équipe a constaté que les agriculteurs avaient maintenant enregistré leurs produits à valeur ajoutée auprès du Bureau kenyan de normalisation de sorte qu'ils répondent aux normes de qualité requises pour les marchés nationaux et régionaux.

Le pôle manioc de Tangakona fournit plus de 10 000 tonnes de chips de manioc à «Trufoods», une entreprise agricole basée à Nairobi. Cela les a aidés à développer leur production de manioc et ils ont pu ainsi construire un nouveau bâtiment de bureaux.

Lors de sa première visite au pôle, la Directrice générale de la FEMCOM, Ruth Negash, a exprimé sa satisfaction devant le succès de l'initiative.

«Vous pouvez constater par vous-même que si nous habilitons les petits producteurs de manioc par le renforcement de leurs capacités de commercialisation, les populations africaines peuvent engranger des résultats majeurs, notamment la création des emplois et la réduction de la pauvreté dans la région», a-t-elle déclaré.

En 2016, le Kenya a produit environ 600 000 tonnes métriques de manioc.

Les opportunités de marché pour les agriculteurs et les transformateurs concernent la farine de manioc en remplacement de la farine de blé, l'amidon de manioc comme matière première pour les industries alimentaires et non alimentaires ainsi que les chips de manioc pour le secteur de l'alimentation du bétail et l'exportation.

Le COMESA et l'ASARECA signent un pacte pour promouvoir l'agriculture



Le Directeur exécutif de l'ASARECA Jean-Jacques Muhinda (à g.) et la SG du COMESA Chileshe Kapwepwe

Dans l'économie mondiale actuelle en rapide mutation, les innovations, les technologies et les pratiques améliorées sont essentielles à la transformation de l'agriculture, car elles aident les petits exploitants et autres producteurs agricoles à devenir compétitifs. Non seulement ces facteurs contribuent à augmenter la productivité et la durabilité de l'agriculture, ils permettent aussi à réduire les pertes dans les chaînes de valeur, rendant ainsi possible l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Conscient de cette réalité, le COMESA a noué un partenariat stratégique avec l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA) afin de développer des solutions aux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs de la région. Parmi ces problématiques figurent notamment un faible accès aux technologies améliorées, une connaissance limitée des bonnes pratiques de production, le changement climatique, des innovations limitées, un faible accès au marché et un environnement politique peu favorable.

Le partenariat a été scellé aujourd'hui, à Lusaka, par un Mémoire d'accord (Médac) signé par M. Jean-

Jacques Muhinda, Directeur exécutif de l'ASARECA, et la Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe.

Aux termes du Médac, les deux organisations collaboreront dans divers domaines : recherche agricole, alimentation, gestion des ressources naturelles, marchés et systèmes d'information sur les marchés, renforcement des capacités, transfert des connaissances agricoles et de technologie, élaboration et harmonisation des politiques.

Selon la Secrétaire générale, ces questions sont alignées sur le Plan d'investissement agricole régional du COMESA, le Plan stratégique à moyen terme et le nouveau Plan stratégique de l'ASARECA.

«Il est donc dans l'intérêt du COMESA de former des partenariats stratégiques en matière de recherche agricole pour le développement afin de favoriser l'intégration économique, et nous nous sommes en effet engagés pour une recherche agricole coordonnée pour le développement au niveau régional», a-t-elle ajouté.

Récemment, le COMESA et l'ASARECA ont mis en œuvre des programmes

communs approuvés par le Conseil des ministres du bloc régional, notamment dans les domaines de l'harmonisation du commerce des semences, de l'adaptation au changement climatique et de la biotechnologie, avec des avantages notables.

Réagissant à la conclusion du Médac, M. Muhinda a déclaré: « Je suis ravi d'être votre partenaire et nous poursuivons les mêmes objectifs pour le développement de notre région. » Il a fait remarquer que 10 des 12 États membres de l'ASARECA sont des pays du COMESA.

L'ASARECA a également nommé l'Ambassadeur Kipyego Cheluget, Secrétaire général adjoint chargé des Programmes au COMESA, comme vice-président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité cette nomination le mois dernier, le 17 septembre 2019, lors de sa réunion à Kampala, en Ouganda.

Aux termes du Traité COMESA, les États membres s'engagent à coopérer dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation agricoles, en utilisant les institutions nationales de recherche et de vulgarisation existantes, sous forme de réseau, dans l'intérêt du Marché commun. Cela permet à la recherche agricole de la région de jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'une agriculture axée sur les marchés et la génération de revenus. En outre, le COMESA est en train de mettre en œuvre l'Agenda 2063 et la Déclaration de Malabo/PDDAA dont les objectifs incluent la transformation agricole accélérée et inclusive en Afrique. Le pacte avec ASARECA devrait donc donner une impulsion à la réalisation de ces objectifs.



Des élèves de l'école Ndola Trust située dans la province du Copperbelt en Zambie lors d'un voyage d'étude au Secrétariat du COMESA à Lusaka le 23 septembre 2019. Les visites des élèves font partie de l'initiative de responsabilité institutionnelle du COMESA visant à sensibiliser les jeunes sur les programmes d'intégration régionale. Le Secrétaire général adjoint --Programmes, M. Kipyego Cheluget (en chemise bleue) a souhaité la bienvenue aux élèves et s'est entretenu avec eux.

L'Agenda du COMESA

Réunion/activité	Date	Lieu
Réunion inaugurale du Comité de pilotage du projet d'Initiative pour le petit commerce transfrontière et Facilitation du commerce du COMESA, financé par le FED	30 septembre – 2 octobre 2019	Lusaka, Zambie
Réunions Commerce et Douanes	14 – 25 octobre 2019	Livingstone, Zambie
Retraite pour les Institutions du COMESA	24 novembre 2019	Lusaka
Comité intergouvernemental - Institutions	25 novembre 2019	Lusaka
Comité intergouvernemental -Secrétariat	26 et 27 novembre 2019	Lusaka
Célébration des 25 ans du COMESA	28 novembre 2019	Lusaka
Conseil des ministres du COMESA	29 novembre 2019	Lusaka

